

INVITATION

A l'occasion de la nouvelle année, le Maire et le Conseil Municipal de Venon vous présentent leurs vœux les meilleurs pour l'année 2017 et vous invitent à un apéritif le vendredi 20 Janvier 2017 à 19 heures à la salle des fêtes.



Joyeuses Fêtes !

A vos agendas...

Décembre

Jeudi 22 à 20h : Concert de Noël de la chorale Grand-Champ à l'église de Venon

Janvier

Vendredi 13 à 20h30 : Concert avec les Musiciens du Louvre pour les **40 Ans de l'Amicale Venonaise**

les **13/14/15 : Exposition « Nos Amis Exposit »**. Pour participer à l'exposition, amis artistes inscrivez-vous, par mail :

bourquignon.christiane@wanadoo.fr

ou au 06 08 93 26 14

Vendredi 20 à 19h : les Vœux du Maire. À cette occasion, l'APE vous propose sa traditionnelle **galette des rois**.

Samedi 21 Théâtre à Venon : « Cérémonie en délire », avec la troupe **Côté jardin**, proposé par TANAT; salle des fêtes de Venon à 20h tarif 10 euros (-15 ans : 5 euros) ; réservation conseillée au 06 58 18 93 05

Février

Samedi et dimanche 4 et 5 : Fête du boudin organisée par le Comité des Fêtes, à la salle des fêtes.

Samedi 18 : formation premier secours, en partenariat avec la Croix Rouge ; 7 euros de participation par adulte. Formation pour les enfants à l'école (5 euros par enfant). Inscription auprès de la mairie; 40 personnes maximum.

Info de dernière minute !

Pour demander sa vignette auto en cas de pic de pollution, <http://certificat-air.gouv.fr> onglet **demande son certificat**

Permanence de la mairie le 31 décembre de 9h à 12h pour les dernières inscriptions sur les listes électorales.

Pensez aussi à faire en avance vos procurations valables un an : le formulaire est accessible en ligne <http://www.service-public.fr>

(papier-citoyenneté/élections/vote-par-procurator/services en ligne et formulaires)

Informations utiles....

Eau potable

Vous avez reçu une facture pour payer votre consommation d'eau potable. Ne vous étonnez pas si elle a doublé. Elle porte sur un an de consommation et non pas 6 mois comme précédemment.

Pour toute question sur votre abonnement ou votre facture, RdV sur le site « Eaux de Grenoble Alpes ». Vous pourrez effectuer diverses démarches en ligne (abonnement, gestion du contrat, etc) à l'adresse : <http://www.eauxdegrenoblealpes.fr>

Un accueil sera ouvert à partir du 1er janvier à la Mairie de Saint Martin d'Hères.

Pour tout problème technique Tel : 04 76 60 74 32

La mairie de Venon reste à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.

Petite Enfance : garde des enfants jusqu'à leur entrée en maternelle

- **Crèche Parentale « Les Lithops »** 30 rue de la Libération, Gières ; Tel : 04 76 89 37 66 ; contact : leslithops.association@gmail.com ; site internet <http://www.crecheleslithops.net> ; capacité d'accueil : 12 enfants. Depuis plusieurs années la commune a une convention de deux "équivalent temps plein" avec la crèche.

- **Crèche l'Oiseau Bleu** 5 Place de l'Église, Gières ; Tel : 04 76 59 16 18 ; contact : j.guffond@oiseaubleu38.fr ; capacité d'accueil : 26 enfants (13 places sont réservées aux enfants de Gières). **Nouveau** : la crèche accueillera les enfants de Venon dans la mesure des places disponibles.

L'accueil de loisirs de Venon recrute un animateur diplômé BAF.

Le prochain centre aura lieu la semaine **du 24 au 28 avril 2017**.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Isabelle Kerloch, directrice de l'accueil de loisirs.

Mail : accueildeleisirs@venon.fr ; Tel : 06 98 56 92 99



Joyeux Noël !

Mise à disposition du broyeur par la Métro :

Elle a commencé du 14 au 20 novembre et du 5 au 11 décembre ; une dizaine de personnes ont pu broyer leurs déchets verts en souffrance.

Il y a déjà des inscrits pour la période du 16 au 22 janvier.

Si vous êtes intéressés, voir sur le site <http://www.venon.fr> l'onglet concernant le broyeur : le planning est en ligne vous indiquant les plages libres ainsi que le protocole de prêt et le contrat ; faites-vous ensuite connaître directement à la mairie ou en téléphonant au 04 76 89 44 64 ou au 06 70 10 16 49.

Le prêt est gratuit, seule l'essence utilisée sera à remplacer. Le prêt s'effectue par demi-journée.

Les associations communiquent...

Grand-Champ : pour la neuvième année consécutive, la Chorale de Noël donnera son concert à l'église de Venon le **Judi 22 décembre à 20 heures**.

Les choristes interpréteront des chants traditionnels de Noël.

A l'issue du concert, et pour clôturer ce moment de partage, la Chorale de Noël vous offrira le verre de l'amitié. Nous vous attendons nombreux.

Venon Paysage et Patrimoine propose, pour les fêtes de fin d'année qui arrivent, des cartes de vœux illustrées par des paysages de Venon. Elles sont vendues à l'unité (1,50€) ou par lot de 5 (7€) ou de 10 (13€).

Pour commander : contact@venon-vpp.fr ou Tel : 04 76 89 44 01

La Maison de la Montagne de Chamrousse lance un club de randonnée à destination des habitants de la région. « **Belledonne Rando** ». Programme à jour et inscription sur <http://www.belledonne-rando.com> ; pour tout renseignement : belledonnerando@free.fr

Retrouvez nous sur internet <http://www.venon.fr>

Vu le maire le 20/12/2016